



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 11 juillet 2016

Délibération n° 2016-1343

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : GIVORS

objet : Aménagement des rues Yves Farge et Danielle Casanova - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 juillet 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jaquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Vullien (pouvoir à M. Vincent), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Fautra (pouvoir à M. Gascon), MM. Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Picot), M. Gomez (pouvoir à M. Dercamp), Mmes Laval (pouvoir à M. Fromain), Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Diamantidis), M. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), MM. Rabehi, Sannino (pouvoir à Mme Peillon), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Mme Tifra (pouvoir à Mme Gandolfi), M. Veron (pouvoir à M. Germain).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

Conseil du 11 juillet 2016**Délibération n° 2016-1343**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Givors

objet : **Aménagement des rues Yves Farge et Danielle Casanova - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 par délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole de Lyon du 6 juillet 2015.

1° - Contexte

La rue Yves Farge à Givors est l'accès principal au quartier de la Plaine Robinson depuis l'axe Jean Ligonnet-Victor Hugo, axe qui relie l'autoroute et le centre-ville.

La rue Danielle Casanova est la voie d'accès au lycée technique Danielle Casanova, situé dans le quartier de la Plaine Robinson. Cette rue, longue de 325 mètres, relie la rue Yves Farge et la rue Julian Grimau.

Pour les deux voies, les flux piétons et vélos relativement nombreux sont générés par les logements et le lycée.

Le quartier de la Plaine Robinson est constitué de nombreux logements sociaux gérés par l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat (LMH). Il a été classé en quartier prioritaire politique de la ville dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire.

2° - Projet

Le projet prévoit :

- la requalification complète de façade à façade des deux voies, intégrant des trottoirs accessibles de part et d'autre de chacune des voies, mais aussi des quais accessibles au droit de l'arrêt de bus TCL,
- la création d'un parvis arboré au droit du lycée technique Danielle Casanova,
- la création d'une zone de circulation apaisée, zone 30,
- le prolongement de la trame paysagère de la rue Danielle Casanova sur l'ouest de la rue Yves Farge,
- la restructuration du réseau d'assainissement (unitaire et pluvial), tant en raison de la vétusté de certaines sections que dans l'objectif de limiter les rejets d'eaux pluviales dans le réseau unitaire,
- la refonte du réseau d'eau potable entièrement vétuste,
- l'enfouissement des réseaux aériens existants sur la rue Yves Farge et le renouvellement de l'éclairage public mené directement par la Commune (Ville de Givors/Syndicat intercommunal pour la gestion des énergies de la région lyonnaise -SIGERLY-).

Les travaux sont estimés à 3 063 600 € TTC :

- travaux de voirie	1 928 000 € TTC,
- travaux d'assainissement pluvial	406 000 € TTC,
- travaux d'assainissement unitaire/eaux usées	141 600 € TTC (118 000 € HT),
- travaux d'eau potable	588 000 € TTC (490 000 € HT).

La présente demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme porte sur les travaux.

Le montant global de l'opération est évalué à 3 225 600 € TTC.

L'opération a fait l'objet d'une individualisation partielle d'autorisation de programme par délibération n° 2013-3966 du Conseil de la Communauté urbaine de Lyon du 24 juin 2013 d'un montant de 180 000 € sur le budget principal, pour le financement des études préalables.

Il est donc proposé une individualisation complémentaire d'autorisation de programme pour un montant de :

- 2 316 000 € TTC sur le budget principal,
- 118 000 € HT sur le budget annexe de l'assainissement,
- 490 000 € HT sur le budget annexe des eaux ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux de réaménagement des rues Yves Farge et Danielle Casanova à Givors.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie à la charge :

- du budget principal, pour un montant de 2 316 000 € TTC en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 1 953 500 € en 2017,
- . 357 500 € en 2018,
- . 5 000 € en 2019,

sur l'opération n° 0P09O2862 ;

- du budget annexe des eaux, pour un montant de 490 000 € HT en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 397 000 € en 2017,
- . 98 000 € en 2018,

sur l'opération n° 1P09O2862 ;

- du budget annexe de l'assainissement, pour un montant de 118 000 € HT en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- . 118 000 € HT en 2017 sur l'opération n° 2P09O2862.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 496 000 € TTC pour le budget principal, 490 000 € HT pour le budget annexe de l'assainissement et 118 000 € HT pour le budget annexe des eaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 13 juillet 2016.